

Réf: Dossier 401449

Avis de constitution

SOCIETE « DIABATE DIAVOYE IMMOBILIER » en abrégé « DDI »

Siège ABIDJAN COCODY les 2 plateaux 7ieme
tranche, Rue L 175, Lot 3926, Ilot 256

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 07/02/2025 reçus par Me Audrey juriste , PROMOTEUR, enregistrés au CEPICI, le 17/03/2025, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIABATE DIAVOYE IMMOBILIER »

en abrégé « DDI »

Objet : La Société a pour objet en tous pays et particulièrement en CÔTE D'IVOIRE :

- L'acquisition par voie d'apport ou achat, la propriété, la mise en valeur, l'administration, la gestion de biens immobiliers familiaux

- L'acquisition, la mise en valeur, l'administration, la gestion de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis.

Et généralement toutes opérations mobilières ou immobilières qui pourraient se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société ou à tous autres objets similaires ou connexes, pourvu qu'elles n'enlèvent en rien le caractère civil de la Société.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY les 2 plateaux 7ieme tranche, Rue L 175, Lot 3926, Ilot 256

Dirigeant(s) M DIABATE SORI IBRAHIME
(ADMINISTRATEUR), M DIABATE MOHAMED CHERIF
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B42-00059 du 09/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22328/GTCA/RC/2025 du 09/04/2025

